

Accueil de loisirs / périscolaires Espace jeunes

~ - Autorisation droit à l'image -

Je soussigné M. Mme (prénom et nom) :

Adresse :

N° téléphone : Adresse e-mail :

agissant en qualité de représentant légal de l'enfant (prénom et nom) :

autorise la Ville de Guichen

à prendre mon fils/ma fille en photo

et à utiliser ces photos pour une publication :

- sur les magazines municipaux de la Ville (Refllet/Intermède)
- sur le site internet de la Ville (www.guichenpontrean.fr)
- sur la page Facebook de la Ville (@ville.guichen)
- sur tout autre support de la Ville (plaquette, livret...)
- dans le Ouest-France

à réaliser des prises de vue vidéos de mon fils/ma fille

et à utiliser ces vidéos pour une publication :

- sur le site internet de la Ville (www.guichenpontrean.fr)
- sur la page Facebook de la Ville (@ville.guichen)

Observations : Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par la Ville de Guichen est garanti, de même que le droit de retrait.

Date : Signature :

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. La fiche de renseignements relative à l'inscription de vos enfants aux établissements scolaires et aux divers services proposés par la commune de Guichen est un traitement de données personnelles, dont le Maire est responsable de traitement. Les informations personnelles collectées vous concernant nous permettent d'assurer la gestion de l'ensemble des services en matière d'affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et de la petite enfance (inscription, suivi et facturation, mise à jour des données). Il s'agit d'un contrat. Les données collectées sont communiquées aux agents des services administratifs de la commune, aux agents des services de l'éducation nationale chargés de la circonscription concernée, et aux agents du Conseil départemental. Ces données seront conservées pendant 1 an/la durée de fréquentation de l'école par l'enfant. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Guichen - Place G. Le Cornec - 35580 Guichen. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.